

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00412

NOVIM - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 23 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 87

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de voix : 100

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Marie-Jo PEREZ,

RECU EN PREFECTURE

Le 11 octobre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220929-D20220041210

Date de mise en ligne : 11 octobre 2022

Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Julien VASSAL, Mme Eliane VERGER LEGROS

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
Mme Marie-Christine THIVANT donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,
M. Jacques VALENTIN donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, M. André CHARBONNIER, Mme Frédérique CHAVE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, Mme Fabienne MARMORAT, Mme Solange MORERE, M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Alain SCHNEIDER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 SEPTEMBRE 2022

NOVIM - RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Contexte

Saint-Étienne Métropole est actionnaire de la Société d'économie mixte NOVIM (ex-Société d'Équipement du Département de la Loire (SEDL) qui a vocation à intervenir dans les domaines du développement économique et de l'aménagement du territoire.

L'objet social de NOVIM est d'entreprendre, principalement dans le département de la Loire, des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics à caractère industriel et commercial et de réaliser toute autre activité d'intérêt général... tant pour son propre compte que pour le compte des collectivités publiques, de leurs groupements et de toutes autres personnes publiques ou privées, actionnaires ou non.

Le présent rapport a pour objet d'informer les élus de Saint-Etienne Métropole sur l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Il reprend les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2021 approuvé par l'assemblée générale de la SEM dont une copie est annexée.

I. DONNEES GENERALES

A. Composition du capital social

La société PROCIVIS FOREZ VELAY a été agréée par le Conseil d'administration en date du 11 septembre 2020. Elle a acquis 13 192 actions à 7.58 € auprès de SAINT ETIENNE METROPOLE pour un montant de 99 995.36 €. L'ordre de mouvement a été validé en date du 09 juin 2021.

La nouvelle répartition de l'actionnariat au 31 décembre 2021 est la suivante :

ACTIONNAIRES	Nombre d'actionnaires	Nombre administrateurs	%	Nombre actions	Montant
ACTIONNARIAT PUBLIC	23	12	62,01%	457 028	3 464 272,24
DEPARTEMENT	1	8	44,47%	327 753	2 484 367,74
ROANNAIS AGGLOMERATION	1	1	4,50%	33 133	251 148,14
ASSEMBLEE SPECIALE	21	3			
SAINT-ETIENNE METROPOLE	1		1,45%	10 675	80 916,50

LOIRE FOREZ	1		3,13%	23 035	174 605,30
FOREZ EST	1		2,85%	21 027	159 384,66
CC CHARLIEU BELMONT	1		1,97%	14 512	110 000,96
CC PILAT RHODANIEN	1		0,68%	5 000	37 900,00
SIEL	1		1,79%	13 192	99 995,36
Commune de SAINT- ETIENNE	1		0,88%	6 489	49 186,62
ACTIONNAIRES	Nombre d'actionnaires	Nombre administrateurs	%	Nombre actions	Montant
Commune d'ANDREZIEUX- BOUTHEON	1		0,07%	540	4 093,20
Commune de SAINT- GALMIER	1		0,01%	100	758,00
Commune de FIRMINY	1		0,04%	300	2 274,00
Commune de SAINT- CHAMOND	1		0,04%	300	2 274,00
Commune de LA RICAMARIE	1		0,03%	200	1 516,00
Commune de CHATEAUNEUF	1		0,01%	100	758,00
Commune de L'HORME	1		0,01%	100	758,00
Commune de ROCHE LA MOLIERE	1		0,01%	90	682,20
Commune de SAINT- JEAN-BONNEFONDS	1		0,01%	100	758,00
Commune de SAINT- PRIEST-EN-JAREZ	1		0,01%	100	758,00
Commune d'UNIEUX	1		0,00%	30	227,40
Commune de BONSON	1		0,02%	112	848,96
Commune de SAVIGNEUX	1		0,01%	40	303,20
Commune de CHAVANAY	1		0,01%	100	758,00
ACTIONNARIAT PRIVE	13	6	37,99%	280 030	2 122 627,40
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1	2	12,93%	95 293	722 320,94
CAISSE D'EPARGNE	1	1	5,03%	37 109	281 286,22

Loire Drôme Ardèche					
CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	1		6,12%	45 107	341 911,06
DEXIA	1		0,41%	3 020	22 891,60
CCI LYON METROPOLE St Etienne-Roanne	1		0,20%	1 500	11 370,00
CHAMBRE D'AGRICULTURE	1		0,01%	90	682,20
LOIRE HABITAT	1		1,80%	13 248	100 419,84
ACTIONNAIRES	Nombre d'actionnaires	Nombre administrateurs	%	Nombre actions	Montant
CHEF DE CENTRE EDF	1		0,00%	5	37,90
BPI FRANCE	1	1	6,31%	46 500	352 470,00
CREDIT MUTUEL	1		0,70%	5 177	39 241,66
EPORA	1	1	1,79%	13 192	99 995,36
SERL	1	1	0,90%	6 597	50 005,26
PROCIVIS Forez-Velay	1		1,79%	13 192	99 995,36
	36	18	100,0%	737 058	5 586 899,64

La valeur de l'action est de 7,58 €.

B. Événements significatifs intervenus en 2021

- Modification de l'actionnariat de NOVIM
 - Procivis Forez Velay a acheté 13 192 actions à Saint-Etienne Métropole au prix de 7,58 euros par action soit un montant total de 99 995,36 €.
 - Signature du pacte d'actionnaires
- Livraison le 10 novembre 2021 d'un bâtiment industriel dans le cadre d'un Contrat de Promotion Immobilière signé avec la SCI TALIPS pour l'accueil de la société LACTIPS.
- Nouvelles opérations significatives confiées à la Société :
 - Concession d'aménagement de la Zone des Murons II pour le compte de la CC Forez Est.
 - Prestation d'Assistance à Maitrise d'ouvrage et conduite d'opérations pour les travaux réalisés dans le cadre du Plan France Relance de l'Etat pour l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.
 - Mandat d'études pour la réalisation d'une zone artisanale située sur Pierre Semard à Riorges pour le compte de Roannais Agglomération.

C. Événements importants survenus en 2022 (depuis la clôture de l'exercice)

- Nouvelles opérations significatives confiées à la Société :
 - Concession d'aménagement « Cœur historique » pour le compte de la commune de Saint-Bonnet le Château
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation du gymnase Bernichon à Villars.
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une zone d'activité (ex-site NEXTER) à Mably pour le compte de Roannais Agglomération.

D. Evolution prévisible de la société et perspective d'avenir

Ce point a été développé au conseil d'administration du 3 mars 2022. Un plan d'affaires actualisé portant sur les années 2022 à 2025 sera transmis aux administrateurs courant été 2022.

E. Résultat des filiales

NOVIM est actionnaire de quatre filiales :

- La SAS BONVERT, où elle détient 50% du capital de 20 000 € avec la SERL. En 2021, le résultat constaté est de - 1 916 € contre - 209 € en 2020.
- La SCI RENAISSANCE DESJOYAUX, où elle détient 1/3 du capital de 3 000 €. En 2021, le résultat constaté est de - 486 € au lieu de -920 € en 2020.
- La SCI TALIPS, où elle détient 52% du capital de 600 000 € avec la Caisse des Dépôts et Consignations et la Société LACTIPS.
En 2021, le résultat constaté est de -36 885 € au lieu de +14 412 € en 2020.
- La SCI IM BY'AP, où elle détient 51% du capital social de 178 000 € avec Monsieur Thomas AUBRON et Monsieur Stéphane MELMONT.
En 2021, le résultat constaté est de -769 € au lieu de + 2 831 € en 2020.

II. LES COMPTES DE RESULTAT

Après avoir enregistré un bénéfice de 38 600 € lors de l'exercice précédent, NOVIM dégage un bénéfice net de 53 400 € en 2021 (- 104 500 € sur le Fonctionnement, 70 400 € sur les concessions de travaux à risque et + 87 500 € sur les Opérations Patrimoniales).

A. Les Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation consolidé s'élève à la somme de 7 964 000 € (6 804 000 € en 2020) et comprend notamment :

- Fonctionnement : 1 469 000 €
- Opérations propres : - 2 339 000 €
- Opérations patrimoniales : 425 000 €
- Concessions d'aménagement : 7 650 000 €
- Concessions d'aménagement (exploitation des immeubles) : 759 000 €

Concernant les charges de fonctionnement d'un total de 1 469 000 €, il est à noter les charges de personnel pour 667 000 € (+22% par rapport à 2020) pour 10,42 ETP en effectif moyen (9,58 ETP en 2020).

Concernant les charges courantes d'exploitation, une augmentation de 311 000 € est constatée. Cette augmentation est expliquée par la prise en compte de la perte à terminaison de l'opération propre Lignel qui s'élève à 220 000 € et est inscrite dans le Poste Autres Charges (une reprise de provision est inscrite symétriquement dans les produits d'exploitation).

L'augmentation des charges « récurrentes » entre 2021 et 2020 s'élève in fine à 91 000 € soit environ 7,8%.

B. Les Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation consolidés s'élève à 8 061 000 € (6 990 000 € en 2020) et se décompose comme suit :

- Fonctionnement : 1 351 000 €
- Opérations propres : -2 339 000 €
- Opérations patrimoniales : 525 000 €
- Concessions d'aménagement : 7 650 000 €
- Concessions d'aménagement (exploitation des immeubles) : 875 000 €

Les produits d'exploitation du fonctionnement sont de 1 351 000 € et se décomposent comme suit :

- Prestations de services : 226 000 €
- Rémunérations des mandats : 193 000 €
- Transfert de charges rémunération des concessions : 543 000 €
- Rémunérations secteur immobilier patrimonial et CPI : 100 000 €
- Autres produits : 288 000 € dont 244 000 € d'impact net de solde de l'opération propre Lignel, 33 000 € de refacturation des charges communes à la SPL CAP METROPOLE

Les produits d'exploitation de 2021 (hors impact opération propre Lignel) sont en augmentation (+9.8%) par rapport à 2020.

En 2021, le chiffre d'affaires lié aux concessions d'aménagement est en diminution par rapport à l'année précédente (-14%) et s'établit à 543 000 €. La variation de ce poste est en partie liée aux aléas des commercialisations.

C. Résultats

Le résultat d'exploitation cumulé structure et concessions de travaux (2.951€) et opérations patrimoniales (+99 700€) s'élève à +96 700 €.

Le résultat financier est de -72 600 €

- Le résultat financier de la structure est de : + 30 500 € (+ 15 900 € en 2020)
- Le résultat financier des opérations patrimoniales et des concessions de travaux est de -103 100€ (-140 300 € en 2020)

Le résultat exceptionnel consolidé est de + 29 300 € en 2021.

En conséquence, le résultat 2021 net de la structure, des opérations patrimoniales et des concessions de travaux (qui correspond au résultat net consolidé de NOVIM) est un résultat bénéficiaire de + 53 400 €.

III. LE BILAN

Les commentaires ci-après portent sur le bilan de fonctionnement de la société, les autres colonnes se limitant à isoler les différents flux financiers propres à chacune des activités de la société (mandats, concessions, opérations sur fonds propres, opérations patrimoniales).

A. L'actif

L'actif immobilisé net

Le poste passe de 597 000 € en 2020 à 527 000 € en 2021 du fait notamment des amortissements de l'année et du rachat de la participation concernant la SEM de Montrond Les Bains.

L'actif circulant

Le total de ce poste a augmenté de 85% par rapport à 2020 et s'établit à 16 746 000 € (contre 9 046 000 € à fin 2020) essentiellement en lien avec l'augmentation de la trésorerie qui augmente de 7 700 000 €.

Les comptes de liaison à l'actif (18 314 000 €) traduisent les avances de trésorerie consenties aux opérations par le pool de trésorerie.

Le total du bilan fonctionnement ressort à 35 586 963 € au 31 décembre 2021 pour 28 726 349 € au 31 décembre 2020.

B. Le passif

Les capitaux propres

Avec les subventions d'équipements des opérations immobilières et patrimoniales (556 743 €), les capitaux propres ressortent à 5 784 000 €.

Sans les subventions d'équipements des opérations immobilières et patrimoniales, les capitaux propres ressortent à 5 227 400 € pour un capital social de 5 586 900 €.

Les provisions pour risques et charges

Ces provisions s'élèvent à la somme de 97 000 €.

Les dettes

Elles représentent un montant de 294 000 € dont les dettes fournisseurs (125 000 €), les dettes fiscales et sociales (169 000€).

Les comptes de liaison au passif (30 127 000 €) représentent les opérations en situation de trésorerie excédentaire.

IV. L'ACTIVITE OPERATIONNELLE

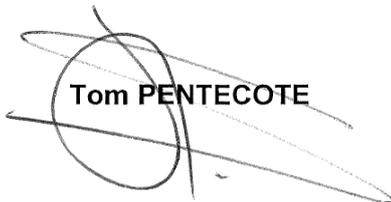
Elle se mesure notamment à partir des dépenses d'investissement (chiffre d'opérations) enregistrées sur l'exercice pour les opérations de concessions d'aménagement, de mandats et de promotion.

Le Chiffre d'Opérations 2021 pour NOVIM (y-compris conduites d'opérations) est de 7 958 000 € HT et de 9 399 000 € TTC dont la composition est la suivante:

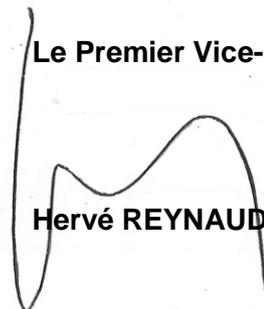
- Concessions Conv. d'Aménagement En-Cours : 2 893 334 € HT / 3 315 005 € TTC
- Concessions Conv. d'Aménagement Immeubles : 1 433 530 € HT / 1 720 236 € TTC
- Opérations Propres (CPI et GEGE) : 3 209 154 € HT / 3 850 985 € TTC
- Opérations Patrimoniales : 0 € HT / 0 € TTC
- Mandats : 6 795 176 € HT / 8 154 211 € TTC
- AMO/Conduite Opérations (09) : 4 014 929 € HT / 4 813 915 € TTC

Le Conseil Métropolitain prend acte de cette information sur l'activité de la Société NOVIM au titre de l'année 2021.

**Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,**


Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,


Hervé REYNAUD